
Adresse de la société populaire de la commune de Mont-Renard (Bouches-du-Rhône) qui applaudit aux mesures vigoureuses déployées contre les traîtres et invite la Convention à rester à son poste, lors de la séance du 23 germinal an II (12 avril 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de la commune de Mont-Renard (Bouches-du-Rhône) qui applaudit aux mesures vigoureuses déployées contre les traîtres et invite la Convention à rester à son poste, lors de la séance du 23 germinal an II (12 avril 1794).

In: Tome LXXXVIII - Du 13 au 28 germinal an II (2 au 17 avril 1794) pp. 489-490;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1969_num_88_1_29630_t1_0489_0000_6

Fichier pdf généré le 01/02/2023

dernier tyran Capet ; voilà, vrais Montagnards, l'esprit des vrais sans-culottes de la commune d'Acy. Il vous invitent à rester à votre poste jusqu'à la fin de la guerre et que nôtre sainte constitution soit établie sur des bases inébranlables ; il vous jurent de la maintenir dans l'intérieur tandis que nos enfants combattons les ennemis du dehors. Vive la République, Vive la Montagne ! (1).

72

La société populaire, républicaine et Montagnarde de la commune de Mont-Renard, département des Bouches-du-Rhône, applaudit aux mesures vigoureuses déployées contre les traîtres et les conspirateurs, invite la Convention à rester à son poste et fait part de l'état des objets qu'elle a donnés en dons patriotiques, pour les défenseurs de la liberté; et que, sous peu, une grande quantité de salpêtre sera portée au magasin.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[*Mont-Renard*, 5 germ. II] (3).

« Législateurs,

Pendant que la Société populaire, républicaine et montagnarde de Mont-Renard, district de Tarascon, département des Bouches-du-Rhône, se livrait à la joie d'avoir terrassé le fanatisme, pendant qu'elle célébrait la fête de la raison sur l'autel de la liberté, elle a appris sans effroi, mais non sans indignation, qu'il existait encore dans la République des scélérats qui avaient le fol espoir de vendre aux tyrans la liberté française.

Représentants, votre courage, votre énergie, ces deux infatigables Comités qui sont comme deux yeux perçants placés sur le haut de la Montagne, d'où ils veillent sans cesse à la sûreté, au bonheur de la République, ont sauvé la patrie.

Ces complots liberticides et infernaux, toujours aussitôt déjoués que formés, prouvent la faiblesse de nos lâches ennemis : jamais celui qui se sent assez fort, n'emploie la ruse et la trahison ; restez donc fermes à votre poste jusqu'à ce que tous les tyrans soient confondus : ce n'est pas nous qui vous le demandons, c'est le salut de la patrie qui vous le commande ; surtout point de paix tant que nos ennemis auront les armes à la main. Les premiers républicains romains assiégés dans Rome, répondirent au fourbe ambassadeur de Porsenna, *Rome ne traite plus avec ses ennemis, que quant ils sont vaincus* : ce qu'a fait la Rome réduite à ses murailles, France, tu le feras avec plus de succès encore, toi dont les armées nombreuses et formidables terrassent d'innombrables ennemis, et font trembler tous les tyrans de la terre.

Enfin, en vain des hommes pusillanimes ou des traîtres avanceront que la république a fait pour cette campagne ses derniers efforts ?

Le dernier effort d'un républicain n'est que son dernier souffle de vie.

Républicains intrépides, et de bonne foi, patriotes de quatre-vingt-neuf de toutes les communes, élevez la voix et parlez ! Dites nous s'il n'y a plus aucun sacrifice à faire à la patrie ? Dites nous si vos concitoyens sont privés du nécessaire et ont renoncé à toutes les commodités de la vie ? Dites nous si vous ne voyez plus aucun faste dans leurs meubles, dans leur habillement ? Oh ! vous voyez sans doute très souvent un superflus qui vous afflige : quel est donc la sybarite insensé qui oserait refuser ce superflus à la patrie, lorsque ses concitoyens volent aux combats pour elle ? Le sacrifice des richesses peut-il se comparer au sacrifice de la vie que font chaque jour, nos généreux et intrépides défenseurs ?

Hommes de boue, qui êtes les tranquilles spectateurs des efforts que font les républicains pour la liberté, ne vous attendez pas à un meilleur sort qu'eux, si la république succombait ; l'esclavage, l'infamie, le pillage et la mort seraient votre partage, comme celui des patriotes ; les tyrans, qui n'ont point d'amis frapperaient tout indistinctement. Législateurs, interrogez vous-même les autorités constituées des communes sur les ressources qui nous restent ; à leur réponse, les despotes coalisés contre nous seront saisis d'épouvante ; la consolation et la joie pénétreront vos âmes ; les communes n'ont rien fait qu'elles ne puissent répéter cent fois encore. Celle de Mont-Renard dont la population n'excède pas 3,000 âmes avait 132 volontaires aux frontières, lorsque les 68 autres de la réquisition, de dix-huit à vingt-cinq ans, sont partis.

Avant que la Convention décréta les secours pour les familles des volontaires, elle avait fait une masse de 24,451 liv. et chaque enfant, père, mère et épouse des volontaires avaient 7 s. 6 d. par jour. Ses autres dons à la patrie, dont une grande partie au commencement de la Révolution, consistent en 15,749 liv. de dons patriotiques, 85 marcs d'argenterie, 44 quintaux de métal des cloches, 7 quintaux 73 livres de laiton, un cavalier armé et équipé, 165 fusils avec leurs baïonnettes, 165 gibernes, 32 habits uniformes, 382 chemises, 26 paires de souliers, 64 selles, 12 brides, 12 étriers, 40 sangles, 9 culottes de peau, 6 éperons, 15 paires de bottes ; joignez à cela un don de 2 épauettes en or, de commandant de la garde nationale, 4 couverts, 1 grande cuillère, et 1 plat d'argent offerts ces jours derniers sur l'autel de la patrie par le c^{on} Villedelle, ardent patriote de quatre-vingt-neuf. Elle a en outre actuellement à l'armée, 117 mulets, ou chevaux, 36 charrettes et 36 conducteurs.

La municipalité, le comité, la Société populaire se sont empressés de chercher des ouvriers pour la fabrication du salpêtre ; dès qu'il ont été trouvés, l'atelier a été monté, la commune a fait toutes les avances ; l'ouvrage avance rapidement parce que les ouvriers n'ont qu'à désirer et que tout leur est à l'instant fourni : l'essai a été porté à l'inspecteur qui en a été content, et sous peu une quantité considérable de salpêtre sera portée au magasin. A des égoïstes, à des mauvais citoyens, de ces pareils sacrifices pourraient paraître suffisants. Eh bien ! Législateurs, la commune de Mont-Renard n'en a jamais parlé, parce qu'elle croit qu'elle n'aura

(1) C 297, pl. 1026, p. 1, datée du 29 germ. et signée A. MANTEAUX, L. NULLET.

(2) P.V., XXXV, 175. Bⁱⁿ, 22 germ. (suppl¹) et 23 germ. (2^e suppl¹) ; *Débats*, n° 579, p. 394.

(3) C 297, pl. 1026, p. 3.

jamais assez fait ; tant que la patrie aura des besoins, ses ressources ne sont point épuisées ; parlez, des nouveaux dons plus considérables que les premiers seront offerts. Ce que possèdent les habitants de Mont-Renard est à la patrie avant d'être à eux ; ils savent qu'ils lui doivent tout, jusqu'au sacrifice de leur vie ; le serment qu'ils ont fait, ne sera pas vain ; la liberté ou la mort.

Par ce qu'a fait la petite commune de Mont-Renard, par ce qu'elle peut faire encore, on peut donc juger des ressources de la République. Législateurs, soyez toujours confiants dans ses forces, vous êtes investis de la confiance entière de la nation ; votre courage, votre intrépidité vous l'ont mérité à jamais : restez à votre poste jusqu'à ce qu'une paix durable consolide la gloire et le bonheur d'une grande nation qui portera vos noms à l'immortalité.»

MILLESTE (*présid.*), MARTIN (*secrét.*).

73.

L'administrateur du district de Beaune fait passer à la Convention un don de 369 liv., donné par la commune de la Roche-Fidèle, ci-devant Rochepot, pour les braves défenseurs de la patrie.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[*Beaune, 16 germ. II*] (2).

« Citoyen président,

L'administration du district de Beaune s'empresse de faire passer à la Convention, un don de 369 liv., donné par la commune de Roche-Fidèle (ci-devant Rochepot) pour nos braves défenseurs ; il y était joint aussi 1 paire de souliers, mais un volontaire joignant l'armée en ayant besoin, nous lui avons remis, et joignant à la somme ci-dessus, celle de 8 l., 5 s. pour le prix d'icelle, cette commune a fait un effort bien agréable, et ne demande de reçu que la mention au Bulletin, assurée que l'emploi en sera fait suivant ses désirs. S. et F. Vive la République.»

René RICORD, Noisette NIOURET.

74

La société populaire et républicaine de Perthes, district de Saint-Dizier, département de la Haute-Marne, félicite la Convention nationale d'avoir découvert la conjuration par ses soins infatigables ; elle promet de voler au secours de la Convention et de lui faire un rempart de son corps ; elle offre 1 once et demie 36 grains de matière d'or, et 14 onces et demie de matière d'argent, pour achever la destruction des tyrans.

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

(1) P.V., XXXV, 175 et 347. Bⁱⁿ, 30 germ. (1^{er} suppl^t). La Rochepot, et non Rochefort.

(2) C 297, pl. 1026, p. 6.

(3) P.V., XXXV, 175 et 348. Bⁱⁿ, 25 germ. (1^{er} suppl^t) et 30 germ. (1^{er} suppl^t) ; *Débats*, n° 574, p. 438 ; *Rép.*, n° 118.

[*Perthes, 14 germ II*] (1).

« Citoyens représentants,

La Société républicaine de Perthes, district de St-Dizier, département de la Haute-Marne, vous félicite sur la conjuration découverte tant par vos soins infatigables, que par ceux du Comité de salut public ; continuez à déjouer les projets insensés de ces vils conspirateurs qui voudraient renverser la république pour y substituer une nouvelle tyrannie ; restez à votre poste, opérez le bonheur des français, et comptez sur le patriotisme des vrais sans-culottes de cette commune prêts à voler à votre secours, et vous faire un rempart de leurs corps ;

La Société députe vers vous les citoyens Gageot père et fils, tous deux membres de la dite Société, pour vous présenter notre vœu et déposer sur l'autel de la patrie notre petite offrande qui consiste en 1 once et 36 grains de matière d'or, 14 onces 1/2 de matière d'argent, pour achever la destruction des tyrans. S. et F.»

Les membres du Comité de correspondance :

CAGNION (*secrét.*), VACQUEMART (*présid.*),
HENRIET.

75

Le conseil général de la commune de la Flotte annonce la joie que les bons citoyens ont ressentie de la prise de Toulon, du décret sur le gouvernement révolutionnaire, et sur celui qui rend la liberté aux hommes de couleur ; ils applaudissent au juste châtiment infligé aux traîtres, et envoient une ci-devant décoration militaire ; ils promettent de périr plutôt que de laisser porter la moindre atteinte à l'indivisibilité de la République.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[*La Flotte, 15 germ. II*] (3).

« Citoyens représentants,

C'est avec la plus vive satisfaction que les citoyens composant la nouvelle municipalité formée le 18 ventôse dernier, ont appris dans les temps la reprise de Toulon, lâchement livrée aux féroces anglais. Ils s'en sont réjouis dans une fête publique avec tous les bons citoyens.

Nous vous remercions, Citoyens législateurs, de votre décret sur le gouvernement révolutionnaire et vous promettons de le faire strictement exécuter. Nous vous remercions aussi d'avoir rendu la liberté à nos frères les gens de couleur ; cet hommage rendu à l'humanité et l'égalité vous donne un titre de plus à la reconnaissance publique.

La terreur est entrée dans le cœur des tyrans coalisés, contre notre liberté ; ils ont senti leurs trônes chanceler, et vous ont proposé une trêve que vous avez refusée avec indignation, nous vous en félicitons ; de nouveaux catilina couverts d'un vernis de patriotisme, des scélérats

(1) C 297, pl. 1026, p. 5.

(2) P.V., XXXV, 175 et 347. Bⁱⁿ, 25 germ. (1^{er} suppl^t), 30 germ. (1^{er} suppl^t) ; *Débats*, n° 574, p. 438 ; *Rép.*, n° 118.

(3) C 297, pl. 1026, p. 4.